

MAISON POUR TOUS DES CAMPELIERES
le cannet - mougins - mouans - sartoux

ASSEMBLEE

1985

rappports

**moral
financier
d'activités**

**G
N
E
R
A
L
E**

RAPPORT MORAL 1983 - 81

1 - En préambule, nous nous devons de vous donner quelques explications quant au choix de cette date du 19 janvier pour notre Assemblée Générale statutaire.

Lors de la précédente assemblée générale, il est apparu que le moment en était trop tardif dans la période des activités. En effet, vous avez pu constater que le fonctionnement de celles-ci s'étale sur le calendrier d'une année scolaire, de septembre à juillet, et non sur celui d'une année civile normale ; de ce fait, il risque de s'établir quelque confusion dans l'esprit des adhérents concernant la période à propos de laquelle nous présentons ces différents rapports.

Il est difficile de placer une assemblée générale dès la fin des activités, car le mois de juillet est aussi le moment des réflexions pour la mise en place des projets pour l'année suivante ; il est encore plus difficile de placer une assemblée générale dans le courant du premier trimestre des activités : la mise en place de celles-ci rendant quasiment impossible le travail d'organisation d'une telle réunion. C'est pourquoi les premiers jours de janvier nous ont paru un moment intéressant - outre l'occasion de placer des voeux de prospérité et de développement pour la Maison Pour Tous, et de vie meilleure pour tous - pour placer cette assemblée générale.

Toutefois, nous avons conscience que cette solution est imparfaite, et ce sera peut-être un des thèmes de réflexion que le prochain Bureau du Conseil d'Administration aura à étudier.

2 - PHOTOGRAPHIE DE LA MAISON POUR TOUS

Au bout de dix ans de fonctionnement, il nous a paru utile de faire le point sur la situation statistique de notre Maison, aussi bien à l'intention des anciens que nous sommes, qu'à celle des nouveaux adhérents.

Ces éléments statistiques qui donnent cette photographie concernent le nombre d'adhérents, leur répartition par âge, sexe, origine socio-professionnelle ou géographique. Les statistiques concernent aussi les activités, leur nombre, leur lieu d'implantation, leur fréquence, leur évolution.

A ce sujet, nous avons innové cette année, par une séance de réflexion qui a eu lieu le 10 novembre 1984, entre administrateurs, animateurs et vacataires : l'intérêt d'une telle séance de travail nous incite à en proposer le maintien l'an prochain.

Ces statistiques figurent sur des courbes et des graphiques affichés, et que nous vous invitons vivement à consulter. Vous trouverez également sur ces panneaux, les renseignements concernant les animateurs, les vacataires et tout le personnel fonctionnant dans et pour la Maison Pour Tous, dans le cadre du Centre Educatif et Culturel.

Cela m'amène à donner quelques explications, très brèves, sur le fonctionnement de la Maison Pour Tous, en tant qu'association Loi 1901, et sur le C.E.C.

Cette Assemblée Générale est donc statutaire. En effet, les statuts qui régissent le fonctionnement d'une association Loi 1901 - c'est-à-dire à but non lucratif - prévoient qu'une fois par an, obligatoirement, une Assemblée Générale doit se tenir pour entendre les membres élus rendre compte aux adhérents des résultats de leurs travaux effectués au cours des séances obligatoires, soit un Conseil d'Administration par trimestre, et des réunions de Bureau au rythme d'une par mois, ou selon les nécessités de la vie de la Maison.

Voilà pourquoi, le Président en exercice que je suis encore quelques moments, et le Trésorier, vont proposer à vos votes ce rapport moral et le rapport financier. C'est le fonctionnement tout à fait démocratique de notre association.

Toutefois, il ne faut pas croire que notre Maison Pour Tous est une entité perdue dans la nature, incluse dans une bulle qui se déplace au gré des événements. Elle est solidement amarrée à des structures de soutien :

- . au plan national, nous sommes affiliés à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture ;
- . au plan local, nous sommes intégrés au Centre Educatif et Culturel des Campelières, que gère un Syndicat Intercommunal ; regroupant les trois communes du Cannel-Rocheville, de Mouans Sartoux et de Mougins.

Notre affiliation à la Fédération Française des M.J.C. ne s'est pas faite dès la création de la Maison Pour Tous. Il s'agit d'un choix ratifié par une Assemblée Générale Extraordinaire, du 19 janvier 1980, et qui apporte à notre fonctionnement, outre toutes les informations culturelles nécessaires à son fonctionnement, l'aide des négociations vers les ministères. Surtout, cette affiliation représente une force d'indépendance.

Toutefois, nous souhaiterions une présence mieux manifestée des responsables régionaux, bien que nous reconnaissons les difficultés que représente pour eux la participation à toutes les assemblées générales de toutes les M.J.C. entre Marseille et Menton !

La Maison Pour Tous entretient des relations de travail avec les autres associations et M.J.C. ; Foyer Pour Tous Emile Roux, des Mimosas, Association Culturelle des immigrés Cap Verdiens, M.J.C. Cannes Centre, Ranguin, La Frayère, Magnan, ...

3 - LA MAISON POUR TOUS DANS LE CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL

Peut-être quelques-uns d'entre vous ne savent-ils pas encore que la Maison Pour Tous fonctionne dans un Centre Educatif et Culturel, à locaux intégrés. Création récente - le premier a été ouvert il y a moins de 20 ans (C.E.C. d'Yerres) - les Centres Educatifs et Culturels sont maintenant une quinzaine à fonctionner en France. Le plus proche de nous est celui de Istres (B du Rh).

Un Centre Educatif et Culturel est une infrastructure qui comporte plusieurs établissements, dont les activités s'interpénètrent ; aux Campelières, nous trouvons dans le Centre Educatif et Culturel, un collège, une Maison Pour Tous, un gymnase, une piscine, un centre médico-sportif, une association d'aide pour handicapés. L'ensemble dépend d'un Syndicat Intercommunal (le SICEC), dont le Président est Monsieur LANZA, et qui est composé des représentants des trois communes, avec un Secrétaire Général, Monsieur MIRABEL.

Pour certains, les locaux sont spécifiques, c'est le cas du gymnase et de la piscine bien évidemment, mais pour la Maison Pour Tous, le Collège, le Centre médico-sportif, l'ASAPH, les locaux sont intégrés. D'ailleurs, on a vu récemment, lors du FIMCA, comment le gymnase lui-même pouvait être intégré à une manifestation artistique et culturelle.

Vocation de la Maison Pour Tous. Elément d'un Centre Educatif et Culturel, la Maison Pour Tous s'est donné une vocation à actions multiples :

- d'abord, une action vers les loisirs, à la fois en proposant des activités et en répondant à une demande ;

- ensuite, elle propose une action vers l'éducation, par ses relations avec les divers établissements scolaires des trois communes ;
- troisième action, vers la formation : celle des animateurs, des vacataires, des administrateurs, auxquels elle permet de participer à des stages, mais aussi formation des adhérents par l'organisation de stages dans diverses activités.

Toutes ces actions relèvent de l'appartenance à la Fédération Française des M.J.C. quant au choix des objectifs d'une politique d'éducation et de culture populaire.

La réalité du fonctionnement quotidien de la Maison Pour Tous n'est pas aussi satisfaisante qu'on pourrait le croire. Il n'est pas toujours simple, ni facile, d'atteindre des objectifs choisis.

Du fonctionnement même en équipements intégrés naissent ses blocages, des noeuds ; ce sont les difficultés dans la communication, l'information, la planification, l'implication entre les différents éléments du C.E.C..

L'inter-relation entre les partenaires ne fonctionne pas toujours au mieux.

A cela, il faut ajouter l'absence de locaux spécifiques. L'exemple déjà cité du FIMCA illustre la possibilité de l'utilisation rationnelle des locaux, dans l'esprit C.E.C. Mais cet exemple prouve également les problèmes qui en ont découlé.

Le fonctionnement des locaux intégrés, justement à cause des problèmes, entraîne une dépense d'énergie qui n'est pas à la mesure des résultats obtenus. Le plein emploi des locaux apparaît chaque année plus difficile ; il semble même qu'il y ait régression par rapport aux années précédentes.

La Maison Pour Tous serait-elle à un tournant de son histoire ? Ces relations intérieures bloquantes seront un élément important qui pèsera sur le choix des orientations futures.

Quelles sont-elles ces orientations que nous vous proposons ?

En premier lieu, nous exprimons le souhait que s'installe une meilleure coordination dans le fonctionnement du C.E.C, que nous puissions voir se développer l'esprit C.E.C.

Nous nous félicitons de ce que la bonne volonté des élus, membres du SICEC, permette que la Maison Pour Tous puisse maintenir ses activités ; mais il serait souhaitable que l'on puisse aller plus loin dans l'adhésion des conseils municipaux dans leur ensemble.

Nous souhaitons que cette équipe poursuive son travail, dans l'intérêt de la vitalité du C.E.C. Au sein de cet ensemble, le dynamisme de la Maison Pour Tous doit se manifester comme un élément de proposition, aussi bien dans ses relations avec le SICEC qu'avec le Collège. La Maison Pour Tous doit également démontrer la chance que représentent les "équipements intégrés", par leur utilisation maximale.

Une autre orientation dans laquelle la Maison Pour Tous doit s'engager, c'est d'être une force de proposition dans ses relations avec le Collège. Elle ne se sent pas toujours comprise comme telle par tous les enseignants, et les responsables que nous sommes s'alarment de cette absence d'écho chez les enseignants. Nous regrettons que la hiérarchie de l'Education Nationale ne s'intéresse pas davantage à ce C.E.C. : pas de visite du Recteur, pas de profils de postes particuliers pour le personnel de l'Education Nationale.

Il nous apparaît comme un dommage que cet excellent outil d'éducation populaire qu'est le C.E.C. ne soit pas parfaitement utilisé, que sa rentabilité soit incomplète.

.../...

Certes, la vie associative n'est pas simple : il faut vouloir travailler ensemble dans le C.E.C. Voulons-nous nous en donner les moyens ? Sommes-nous toujours d'accord sur la définition de nos objectifs ?

Les réponses à ces questions vous appartiennent, à vous, adhérents, par votre participation à la vie de la Maison Pour Tous, car il est souhaitable que vous dépassiez la définition de consommateur de loisirs, pour vous associer pleinement au fonctionnement de la Maison Pour Tous, en acceptant les différences, les divergences, les complémentarités.

Si les objectifs que nous nous sommes fixés restent valables, la nouvelle équipe doit s'acharner à les réaliser.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Adhésions		25 474,20
Activités MPT		384 245,36
Stages - session		43 887,00
Animations culturelles		154 306,53
Produits divers		13 137,10
A.G. et soirées		8 113,20
PAE Collège		15 881,60
Subv. SICEC répartition 83/84		307 770,00
Subv. diverses		39 402,00
Subv. exceptionnelle		18 000,00
Remboursement Greta		5 284,52
Stage danse Noël 83 (MJC Picaud)		590,86
PIC - Groupe Création		11 518,69
		<u>1 027 611,06</u>

Somme 1 010 217,00

CHARGES D'EXPLOITATION

Activités MPT	36 791,54
Stages - sessions	13 660,53
Animations culturelles	184 023,30
A.G. et soirées	10 090,97
PAE Collège	17 792,67
Stages danses (Pâques, juillet) MJC Picaud	10 246,76
Petit matériel animation	5 381,72
Fournitures diverses fonctionnement	3 359,85
Fournitures de bureau	14 828,03
Entretien matériels	13 751,96
" et utilisation photocopieur	8 076,57
" et petit outillage C.E.C.	8 430,69
" et petit outillage M.Sartoux	3 476,91
" et utilisation véhicule	7 279,65
Assurances	16 618,42
Documentation spécialisée	5 279,38
Abonnements	4 047,00
Publicité information	12 425,37
Mission réception	8 262,12
Déplacements professionnels	8 664,00
Déplacements divers	4 296,65
P T T Téléphone	17 271,08
P T T Affranchissements	17 037,70
Sacem	4 678,60
Affiliations	3 825,00
Indemnité logement	13 234,95
Taxe sur les salaires	10 329,13
Sécurité sociale	98 150,40
C P M (retraite complémentaire)	11 413,52
Chômage	12 366,80
SALAIRES (brut)	285 282,32
Reconnaissance culturelle	2 262,00
Formation vacataires	8 379,00
Formation animateurs permanents	6 930,00
Frais financiers	94,00
Charges exceptionnelles diverses	513,90
Dotations aux amortissements (régular. suite vol 84)	59 343,44
Dotations aux provisions	64 215,67

222 605,37

180 225,65

447 542,47

141 738,01

Totaux	1 012 111,60
Résultat de l'exercice (+)	15 499,46
	<u>1 027 611,06</u>

	1 027 611,06
	<u>1 027 611,06</u>

BILAN AU 31 AOUT 1984

A C T I F		P A S S I F	
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			<u>CAPITAUX PROPRES</u>
. Matériels	29 289,04		. Réserve spéciale
- amortissement	5 857,00	23 432,04	. Résultat à affecter
. Matériel roulant	33 368,07		. Subv. SICEC (S-O-N-Dé)
- amortissement	6 673,00	26 695,07	
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			<u>PROVISIONS FINANCIERES</u>
. Créances		22 587,98	. Pour anim. cult. 84/85
. Tiers divers à recevoir (1)	13 787,98		. " Cirque "
. Fédération Dép. MJC	3 000,00		. " Marionnettes "
. Avance sur activités 84/85	5 800,00		. " Autres
. Disponibilités		313 256,17	. " renouvel. matér
. Crédit Lyonnais	80 385,09		. " renouvel. matér
. Caisse d'Epargne	232 776,38		roulant
. Caisse	94,70		. P.A.E. Collège

			. Pour amortissements
			comptables futurs
			(compte non représen
			financièrement)
			<u>DETTES</u>
			. Tiers divers à payer
			. C.P.M. (retr. compl.)
			. Mocen
		<u>385 971,26</u>	

Nota : Le compte "matériels" représente les matériels achetés en 1984.

L'ancien actif matériels ayant disparu par suite d'amortissement total, et surtout su

ANNEXE AU BILAN

1) TIERS DIVERS A RECEVOIR

- P.A.E. 1984 (Collège)	6 180,47
- Stages danse juillet (M.J.C. Picaud)	7 607,51
	<u>13 787,98</u>

2) TIERS DIVERS A PAYER

- Japy	1 929,01
- Sodim	4 300,00
- Multibois	1 304,60
- Sacem	4 500,00
- Affranchissement (machine SICEC)	1 759,90
- Téléphone (évaluation)	1 500,00
- Stage Rohmer	600,00
- Stage Ruiz	800,00
- Ets Danou (matériel photo)	1 178,63
- Stage danse Pâques 84 - MJC Picaud	2 639,25
- Stage danse juillet : hébergement Sophia Antipolis	1 350,00
- Réparation machine à calculer (évaluation)	600,00
- Réparation ordinateur (Computerland)	700,00
- Cotisation F.R.M.J.C.	3 000,00
	<u>26 161,39</u>

REPRÉSENTATION FINANCIÈRE AU 31 AOUT 1984

- CREDIT LYONNAIS	80 385,09	Réserve spéciale	35 000,00
- Caisse	54,70	Provision renouvellement matériels	32 585,09
- Caisse d'Épargne	232 776,38	Provision renouvellement matériel roulant	9 000,00
- Tiers à recevoir	13 787,98	SICEC (S-O-N-Déc)	120 000,00
- Avance fonds FDMJC	3 000,00	Provisions animation 1984/85 :	
- Avance activités 84/85	5 800,00	. Anim. culturelles	21 103,45
		. P.A.E.	6 180,47
		. Cirque	25 000,00
		. Marionnettes	25 000,00
		. Autres	12 750,00
		. FIC	6 250,00
		C.P.M. (retr. compl.) à payer	1 259,59
		MOCEN à payer	54,70
		Tiers divers à payer	26 161,39
		Résultat 1983/84 (+)	15 499,46
	<hr/>		<hr/>
	335 844,15		335 844,15
	<hr/>		<hr/>

DEPENSES

R

- Gestion - Administration	165 600,00
- Tenue comptabilité	12 000,00
- Salaires + charges + % 13e mois	463 000,00
- Indemnité logement direction	14 500,00
	9 150,00
<hr/>	
- Dépenses activités	25 000,00
- Assemblée Générale - Fêtes	5 000,00
- P. A. E.	5 000,00
- Concours enseigne	5 000,00
<hr/>	
- Maternelles/Primaires (marionnettes)	34 000,00
stage marionnettes	10 000,00
- Cirque	32 000,00
- Semaine Danse	25 000,00
- Musique	7 729,00
- Vidéo	10 000,00
- Informatique	10 000,00
- Théâtre (réseau programmation) -Carnaval	10 000,00
- Mercredis Mouans Sartoux	15 000,00
<hr/>	
- Action sociale Mouans Sartoux	10 000,00
- Formation vacataires	10 000,00
- Formation animateurs permanents	6 000,00
- Reconnaissance culturelle	5 000,00
- Voyages	4 500,00
<hr/>	
- Equipement	42 000,00
	<hr/>
	<u>935 479,00 F</u>

- Adhésions
- Cotisations activités
- Subvention SICEC (sept-nov-déc.)
- Subvention SICEC (janv-août 1985)
- Indemnité logement
- Subventions : . C.A.F.
. C.A.F.
. Affaire
- Intérêts Caisse d'Éparg
- Provisions : . cirque
. marionne
. anim. cu
. autres
. P.A.E.
- Résultat à affecter

R A P P O R T D' A C T I V I T E 1 9 8 3 / 8 4

La Maison Pour Tous des Campelières fête ses 10 ans.

Depuis sa création, un tissu social s'est développé au sein des communes, dans le département et même la région.

La structure est à un croisement au niveau géographique, et, en raison de ses locaux, de ses moyens financiers et matériels., elle favorise une programmation d'activités de loisirs multiples, de stages de formation.

En prolongement de cette vie quotidienne, nous présentons, chaque saison, une action culturelle complémentaire.

En 1984, nous avons voulu construire cette action à partir d'une recherche de groupes, motivée par des thèmes : le Cirque, le Masque, la Marionnette, le Théâtre, la Danse Jazz. Ce fut l'occasion de voir un mouvement d'expression significatif d'efforts, de plaisir, d'enrichissement mutuel. Nous fûmes surpris d'applaudir des réalisations de qualité, car l'espace du C.E.C. freine la communication.

L'unité de l'association se réalise par la relation des administrateurs et des animateurs ou responsables d'activités. Si l'ensemble du public des activités régulières représente une part de notre dynamisme, l'action culturelle demeure notre stimulus.

Ainsi, la Compagnie ARKETAL, marionnettistes professionnels, accueillie par le Syndicat Intercommunal dans les locaux, rayonne auprès des enfants, des adultes enseignants ou amateurs.

La Danse est un mouvement ; un esprit créatif s'exprime lors des spectacles, costumes, musique, un courant de notre expression culturelle s'affirme.

Les animations autour du Cirque, du Masque, ont amené de nombreux acteurs : élèves du Collège, enseignants, éducateurs, et public des communes.

Cependant, nous souhaiterions bénéficier de votre écoute pour favoriser le développement des voies nouvelles. Mini-bridge, atelier de photographie, Club vidéo, ateliers de Carnaval, week-end plein air, des projets qui ne demandent qu'à s'ouvrir, et qui favoriseront l'accueil de nouveaux visages, la relation humaine, la connaissance de nouveaux moyens d'expression.

Nous souhaiterions aussi vous inviter à connaître notre démarche vers des jeunes isolés. Un collectif de responsables, élus des collectivités, administrateurs, animateurs, suivent cette action difficile et silencieuse.

Si nous voulons écrire une nouvelle histoire, soyons acteurs plus que consommateurs. La Maison Pour Tous bénéficie de personnalités disponibles pour communiquer leurs expériences, la richesse de leur vécu.

Je souhaite remercier les instances extérieures :

- . au niveau régional : La Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- . au niveau départemental : La Caisse d'Allocations Familiales.
La Délégation Départementale de la Musique et de la Danse.
La Direction Départementale du Temps Libre.
- . au niveau local : Des associations : Foyer Pour Tous du Cannel.
Les Cap Verdiens.
Les services municipaux, sportifs, culturels, techniques et d'information.

qui soutiennent et facilitent notre travail.

Et enfin, le Syndicat Intercommunal qui nous accorde sa confiance et subventionne nos projets.